

**Paix, Unité
et Force**



**Adopter Des Caractéristiques Positives
Mène à la Tranquillité D'esprit**

Paix, Unité et Force

Livres ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2025

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l' éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Paix, unité et force

Première édition. 6 juin 2025.

Droits d'auteur © 2025 ShaykhPod Books.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[Paix, unité et force](#)

[Plus de 500 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)

[Autres médias ShaykhPod](#)

Remerciements

Louanges à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force d'achever ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad, dont la voie a été choisie par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, et plus particulièrement à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils constants ont inspiré le développement de ShaykhPod Books. Nous remercions également tout particulièrement notre frère, Hasan, dont le soutien dévoué a propulsé ShaykhPod vers de nouveaux sommets, qui semblaient autrefois inaccessibles.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes et bénédictons et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans l'accomplissement d'une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être commis des erreurs inconsciemment, pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs. Nous apprécierions que vous nous en fassiez part. Nous vous invitons vivement à nous faire part de vos suggestions constructives à l'[adresse](mailto:ShaykhPod.Books@gmail.com) ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

Le court ouvrage suivant aborde certains aspects de la création de la paix, de l'unité et de la force au sein de la société. Cet exposé est basé sur le chapitre 3 d'Ali Imran, versets 102 à 109 du Saint Coran :

Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint et ne mourez qu'en étant musulmans. Accrochez-vous tous fermement à la corde d'Allah et ne vous divisez pas. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsque vous étiez ennemis, qu'il a rapproché vos cœurs et que, par Sa grâce, vous êtes devenus frères. Et vous étiez au bord du gouffre du Feu, et Il vous en a sauvés. Ainsi Allah vous expose clairement Ses versets, afin que vous soyez guidés. Et qu'il surgisse de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable et interdit le blâmable. Ceux-là réussiront. Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé après que les preuves leur soient venues. Et ceux-là auront un énorme châtiment. Le jour où certains visages blanchiront, d'autres s'assombriront. Quant à ceux dont les visages s'assombriront, on leur dira : « Avez-vous méchu après avoir cru ? Alors goûtez au châtiment pour ce que vous traitiez de mensonge. Quant à ceux dont le visage pâlit, ils seront sous la miséricorde d'Allah. Ils y demeureront éternellement. Tels sont les versets d'Allah. Nous vous les récitons avec intention. Et Allah ne veut aucune injustice pour les mondes. À Allah appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et c'est à Allah que sera ramenée toute chose.

Mettre en pratique les leçons abordées vous aidera à adopter des comportements positifs. Adopter des comportements positifs conduit à la paix intérieure et à la paix du corps.

Paix, unité et force

Chapitre 3 - Alee Imran, Versets 102-109

يَأَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا أَتَقْوِا اللَّهَ حَقًّا تُقَايِهِ وَلَا تَمُونُ إِلَّا وَأَنْتُم مُسْلِمُونَ 102

وَأَغْتَصِمُوا بِحَبْلِ اللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا وَإِذْ كُرُوا نَعْمَتَ اللَّهِ عَلَيْكُمْ إِذْ كُنْتُمْ أَعْدَاءً فَأَلَّفَّ
بَيْنَ قُلُوبِكُمْ فَاصْبَحْتُمْ بِنِعْمَتِهِ إِخْوَانًا وَكُنْتُمْ عَلَى شَفَا حُفْرَةٍ مِنَ النَّارِ فَأَنْقَذَكُمْ مِنْهَا كَذَلِكَ
103

بَيْنَ اللَّهِ لَكُمْ ءَايَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ

وَلَكُنْ مِنْكُمْ أُمَّةٌ يَدْعُونَ إِلَى الْخَيْرِ وَيَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَيَنْهَا عَنِ الْمُنْكَرِ وَأُولَئِكَ هُمُ
104

الْمُفْلِحُونَ

وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ تَفَرَّقُوا وَأَخْتَلَفُوا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَاتُ وَأُولَئِكَ هُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

105

يَوْمَ تَبَيَّضُ وُجُوهٌ وَتَسُودُ وُجُوهٌ فَأَمَّا الَّذِينَ أَسْوَدَتْ وُجُوهُهُمْ أَكَفَرُتُمْ بَعْدَ إِيمَانِكُمْ فَذُوقُوا

الْعَذَابَ بِمَا كُنْتُمْ تَكْفُرُونَ 106

وَأَمَّا الَّذِينَ أَبْيَضَتْ وُجُوهُهُمْ فَفِي رَحْمَةٍ اللَّهِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ 107

١٠٨

تِلْكَ آيَاتُ اللَّهِ نَتْلُوهَا عَلَيْكَ بِالْحَقِّ وَمَا أَنَّ اللَّهَ يُرِيدُ ظُلْمًا لِّلْعَالَمِينَ

١٠٩

وَلَلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَإِلَى اللَّهِ تُرْجَعُ أُلُومُكُمْ

« Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint et ne mourez qu'en étant musulmans [soumis à Lui].

Et accrochez-vous tous fermement au câble d'Allah et ne vous divisez pas. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsque vous étiez ennemis, qu'il a rapproché vos cœurs et que, par Sa grâce, vous êtes devenus frères. Et que vous étiez au bord du gouffre du Feu, et qu'il vous en a sauvés. Ainsi Allah vous expose clairement Ses versets, afin que vous soyez bien guidés.

Et qu'il surgisse de toi une nation qui appelle au bien, qui ordonne le convenable et qui interdit le blâmable. Et ceux-là réussiront.

Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé après que les preuves leur furent venues. Ceux-là auront un grand châtiment.

Le jour où certains visages deviendront blancs, d'autres noirs. Quant à ceux dont le visage deviendra noir, on leur dira : « Avez-vous mécréu après avoir cru ? Goûtez donc au châtiment pour ce que vous mécruiez. »

Quant à ceux dont le visage pâlit, ils seront sous la miséricorde d'Allah. Ils y demeureront éternellement.

Voici les versets d'Allah. Nous vous les récitons avec intention. Et Allah ne veut aucune injustice envers les mondes.

À Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et c'est à Allah que tout sera ramené.

Lorsqu'Allah, le Très-Haut, appelle les croyants dans le Saint Coran, Son appel est souvent lié à la concrétisation de leur foi verbale. En effet, une foi verbale sans actes a peu de valeur en islam. Les actes sont la preuve et l'indice qu'il faut obtenir pour obtenir récompense et miséricorde dans les deux mondes. Tout comme un arbre fruitier n'est utile que lorsqu'il produit des fruits, de même, la foi n'est utile que lorsqu'elle produit de bonnes actions. Dans ce cas, Allah, le Très-Haut, encourage les musulmans à concrétiser leur foi en adoptant la piété. Chapitre 3 Ali Imran, verset 102 :

« Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint... »

La piété implique d'utiliser correctement les bienfaits qui nous ont été accordés, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin d'atteindre la paix intérieure. La piété garantit donc un équilibre mental et physique, une bonne intégration de chaque chose et de chaque individu dans notre vie, tout en se préparant adéquatement à rendre des comptes au Jour du Jugement. Celui qui se comporte ainsi adoptera la piété selon ses capacités, car c'est là le sens de la crainte d'Allah, l'Exalté, comme Il mérite d'être craint. Tout ce qui dépasse cela dépasse les capacités des gens, ce qu'on ne saurait attendre d'eux. Chapitre 64, At Taghabun, verset 16 :

« Craignez donc Allah autant que vous le pouvez... »

Ce verset encourage donc les musulmans à s'efforcer d'obéir à Allah, le Très-Haut, et à éviter la paresse qui consiste à se contenter des obligations, négligeant d'utiliser correctement les bienfaits qui leur ont été accordés. Ce comportement est l'une des principales raisons pour lesquelles les musulmans qui accomplissent les obligations fondamentales et minimales ne parviennent pas à la paix de l'esprit, car ils continuent à faire un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés. Cela les empêche d'atteindre un état d'équilibre mental et physique et les conduit à égarer tout et tous dans leur vie. Chapitre 3 Ali Imran, verset 102 :

« *Ô vous qui avez cru ! Craignez Allah comme Il doit être craint... »*

Certains érudits pensent que ce verset a été abrogé, car certains Compagnons, qu'Allah les agrée, croyaient à juste titre que personne n'était assez fort pour craindre Allah, l'Exalté, comme Il le méritait. Par la suite, le verset 16 du chapitre 64, At Taghabun, a été révélé :

« *Craignez donc Allah autant que vous le pouvez... »*

Mais les deux versets peuvent être conciliés sans abrogation. Le second verset ne fait que clarifier le verset principal en question, sans l'abroger. Autrement dit, les deux versets signifient la même chose : craignez Allah, l'Exalté, de toutes vos forces. Ce point a été abordé dans le Tafsir Al Qurtubi, volume 4, page 33. Ceci est également confirmé par le fait

qu'Allah, l'Exalté, ne confie pas un devoir à une personne qu'elle ne puisse accomplir, et que nul ne peut Le craindre comme Il mérite d'être craint. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« *Allah ne charge une âme que selon ses capacités... »*

De plus, un aspect de la piété consiste à éviter certaines choses licites par crainte de tomber dans l'illicite. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 187 :

« ...*Voici les limites [fixées par] Allah, ne vous en approchez donc pas... »*

Allah, l'Exalté, n'a jamais dit de ne pas outrepasser Ses limites ; au contraire, Il a clairement indiqué que les gens ne devaient même pas s'en approcher. Ce conseil est repris tout au long du Saint Coran. Par exemple, Allah, l'Exalté, a ordonné au Saint Prophète Adam (sur lui la paix) de ne pas manger de l'arbre du Paradis, mais lui a conseillé de ne même pas s'en approcher, bien que cela soit licite. Chapitre 7 Al A'raf, verset 19 :

« *Et « Ô Adam, demeure, toi et ta femme, au Paradis et mange de là où tu veux, mais ne t'approche pas de cet arbre, de peur d'être du nombre des injustes. »*

De nombreux exemples montrent que ce n'est pas parce qu'une chose est licite qu'il faut la pratiquer. S'approcher des limites d'Allah, le Très-Haut, n'est pas illicite, seul leur dépassement est illicite. Certaines choses licites, comme les choses vaines, doivent être évitées, car elles conduisent souvent à l'illicite. Par exemple, les paroles vaines, qui ne sont pas considérées comme un péché, conduisent souvent à des péchés tels que la médisance et le mensonge. Les dépenses vaines conduisent souvent au gaspillage, qui est un péché. Chapitre 17 Al Isra, verset 27 :

« Certes, les gaspilleurs sont les frères des diables, et Satan est toujours ingrat envers son Seigneur. »

La grande majorité des personnes qui se sont égarées l'ont fait progressivement. Par exemple, elles ont abordé des choses illicites sans y prendre part et, avec le temps, ont été encouragées et tentées de le faire. Par exemple, une personne qui accompagne des personnes qui boivent de l'alcool est plus susceptible d'en consommer que celle qui n'accompagne pas ces personnes. Cette attitude consistant à éviter certaines choses licites, en particulier les choses vaines, est recommandée par le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) dans un hadith rapporté dans Jami At Tirmidhi, numéro 2451. En effet, il a indiqué qu'une personne ne peut devenir pieuse, c'est-à-dire s'astreindre à utiliser correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, conformément aux enseignements islamiques, tant qu'elle n'abandonne pas certaines choses licites par crainte de les conduire à l'illicite. Il est donc essentiel de veiller particulièrement non seulement à éviter les choses illicites, mais aussi

certaines choses licites, notamment les choses vaines, de peur de les commettre. Cela permettra de rester fidèle à l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, qui implique une utilisation judicieuse des bienfaits qui nous ont été accordés, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), ce qui est l'essence même de la droiture et conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 187 :

« ...Ainsi Allah expose clairement Ses versets [c'est-à-dire Ses ordonnances] aux gens afin qu'ils deviennent pieux. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Tandis que celui qui ne comprend pas l'importance de ne pas s'approcher des limites d'Allah, l'Exalté, abusera du licite, surtout du vain, ce qui ne fera qu'accroître ses risques de commettre des actes illicites et l'amènera à abuser des bienfaits qui lui ont été accordés, ce qui engendrera stress, difficultés et troubles dans les deux mondes, même s'il profite de moments de divertissement, car il ne peut échapper au contrôle et au pouvoir d'Allah,

l'Exalté. Ceci est bien évident si l'on observe la vie de ceux qui se comportent ainsi, comme les riches. Chapitre 9, At Tawbah, verset 82 :

« Alors laissez-les rire un peu et [puis] pleurer beaucoup en récompense de ce qu'ils ont fait. ils gagnaient autrefois.

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, il aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés ; et ainsi vous serez oubliés ce jour-là. »

Comme l'indiquent les principaux versets abordés, celui qui adopte la piété correctement mourra musulman. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 102 :

« ...craignez Allah comme Il doit être craint et ne mourez qu'en étant musulmans [soumis à Lui]. »

Ce verset précise qu'être musulman aujourd'hui ne garantit pas de mourir musulman demain. En effet, la foi est comparable à une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante meurt faute de nourriture, comme l'eau, la foi d'un musulman peut s'éteindre faute d'actes d'obéissance. Il est donc essentiel de s'efforcer d'adopter la piété pour vivre et mourir musulman. Ceci est corroboré par un hadith du Sahih Muslim, numéro 7232. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a annoncé qu'une personne ressuscitera dans le même état qu'à sa mort. Ainsi, si elle est morte en musulman pieux, elle sera ressuscitée en musulman pieux. Et l'état de la mort est déterminé par la façon dont elle a vécu. Si quelqu'un vit en musulman pieux, en actualisant sa foi en utilisant correctement les bénédictions qui lui ont été accordées, conformément aux enseignements de l'islam, il mourra en musulman pieux et sera à son tour ressuscité en tant que musulman pieux au Jour du Jugement. En revanche, celui qui néglige d'actualiser sa foi et se contente de revendiquer verbalement sa foi en l'islam risque fort de mourir en étant non-musulman et donc d'être ressuscité en tant que non-musulman au Jour du Jugement. Nul besoin d'être un érudit pour déterminer ce qui lui arrivera au Jour du Jugement. Cette issue est mise en garde dans les principaux versets abordés. Chapitre 3, Ali Imran, verset 106 :

Le jour où certains visages deviendront blancs et d'autres noirs. Quant à ceux dont le visage deviendra noir, on leur dira : « Avez-vous mécré après avoir cru ? Goûtez donc au châtiment pour ce que vous avez mécréu. »

Allah, le Très-Haut, explique ensuite que pour vivre et mourir en musulman pieux, il faut adhérer strictement aux enseignements des deux sources de

guidance : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3, Ali Imran, verset 103 :

« *Et accrochez-vous fermement à la corde d'Allah... »*

Il faut donc éviter toute autre forme de connaissance religieuse, même si elle conduit à de bonnes actions, car elle ne fait pas partie de la voie d'Allah, le Très-Haut. Plus on s'appuie sur d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions, moins on s'appuie sur les deux sources de la guidance, ce qui conduit à l'égarement. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti, dans un hadith retrouvé dans les Sunan Abou Dawud, numéro 4606, que toute chose qui ne s'appuie pas sur les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, le Très-Haut. De plus, plus on s'appuie sur d'autres sources de connaissance religieuse, plus on s'oriente vers des pratiques contraires aux enseignements de l'islam. C'est ainsi que le Diable égare les gens, pas à pas. Par exemple, une personne en difficulté sera invitée à pratiquer certains exercices spirituels qui contredisent et remettent en question les enseignements de l'islam. Comme cette personne est ignorante et a tendance à se fier à d'autres sources de connaissance religieuse, elle tombera facilement dans ce piège et se lancera dans des exercices spirituels qui remettent directement en cause les enseignements de l'islam. Elle en viendra même à croire à des choses sur Allah, le Très-Haut, et l'univers qui contredisent également les enseignements de l'islam, comme croire que des êtres humains ou des créatures surnaturelles peuvent contrôler son destin, car sa connaissance provient d'autres sources que les deux sources de la guidance. Certaines de ces pratiques et croyances erronées constituent

clairement de la mécréance, comme la pratique de la magie noire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

Ce n'est pas Salomon qui a mécrû, mais les diables qui ont mécrû, en enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils [c'est-à-dire les deux anges] n'enseignent personne à moins qu'ils ne disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas [en pratiquant la magie]. »...

Un musulman peut donc perdre la foi sans même s'en rendre compte, car il a tendance à se fier à d'autres sources de connaissance religieuse. C'est pourquoi s'appuyer sur des innovations religieuses qui ne s'appuient pas sur les deux sources de la guidance revient à suivre les traces du Diable. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 208 :

« Ô vous qui avez cru, entrez dans l'islam pleinement et ne suivez pas les traces de Satan. Il est pour vous un ennemi déclaré. »

De plus, s'appuyer sur d'autres sources de connaissance religieuse est une cause majeure de désunion parmi les musulmans, car cela les empêche de s'unir sous la bannière du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 103 :

« Et accrochez-vous tous fermement au câble d'Allah et ne vous divisez pas... »

En s'appuyant sur d'autres sources de connaissance religieuse, les musulmans se sont divisés en différentes sectes, chacune possédant ses propres croyances, coutumes et comportements. Cela ne fait qu'engendrer des disputes entre les différentes sectes, convaincues d'être la bien guidée, tandis que toutes les autres sont dans l'égarement. Chapitre 30 d'Ar Rum, verset 32 :

« [Ou] de ceux qui ont divisé leur religion et sont devenus des sectes, chaque faction se réjouissant de ce qu'elle a. »

Cette attitude empêche donc les musulmans de se comporter comme une seule famille et de respecter les droits de chacun. En revanche, l'adhésion à un code de conduite unique, tel que décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), garantit leur unité.

Comme indiqué précédemment, plus on persiste à se fier à d'autres sources de connaissance religieuse, plus on s'égare. Les principaux versets abordés mettent en garde contre ce phénomène. Chapitre 3, Ali Imran, verset 103 :

« Et accrochez-vous tous fermement au câble d'Allah et ne vous divisez pas. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsque vous étiez ennemis, qu'il a rapproché vos cœurs et que, par Sa grâce, vous êtes devenus frères. Et que vous étiez au bord du gouffre du Feu, il vous en a sauvés. Ainsi Allah vous expose clairement Ses versets, afin que vous soyez guidés. »

Allah, le Très-Haut, a clairement indiqué que l'unité, la bonne direction, la paix de l'esprit et la réussite dans les deux mondes ne résident que dans l'étude et la mise en pratique des deux sources de guidance : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permet d'utiliser correctement les bienfaits qui nous ont été accordés. Cela conduit à un état mental et physique équilibré et permet de placer correctement chaque chose et chaque personne dans sa vie, tout en se préparant adéquatement à rendre des comptes au Jour du Jugement. Ce comportement conduit donc à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Par conséquent, chacun doit accepter et mettre en pratique les enseignements de l'islam pour son propre bien, même si cela contredit ses désirs. Il doit se comporter en patient sage qui accepte et suit les conseils de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. De la même manière que ce patient sage parviendra à une bonne santé mentale et physique, il en sera de même pour celui qui accepte et met en pratique les enseignements de l'islam. En effet, Allah, le Très-Haut, est le seul à posséder la connaissance nécessaire pour assurer un équilibre mental et physique et une harmonie parfaite entre chaque chose et chaque individu. Malgré toutes les recherches menées, la connaissance des états mentaux et physiques des humains par la société ne suffira jamais à atteindre ce résultat. En effet, elle ne peut résoudre tous les problèmes rencontrés, ni

éviter tous les stress mentaux et physiques, ni permettre une harmonie parfaite entre chaque chose et chaque individu, en raison de ses connaissances, de son expérience, de sa clairvoyance et de ses préjugés limités. Allah, le Très-Haut, seul possède cette connaissance et l'a transmise à l'humanité par le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cette vérité est évidente lorsqu'on observe ceux qui utilisent les bienfaits qui leur ont été accordés conformément aux enseignements de l'islam et ceux qui ne le font pas. Même si, dans la plupart des cas, les patients ne comprennent pas la science des médicaments qui leur sont prescrits et font donc aveuglément confiance à leur médecin, Allah, le Très-Haut, invite chacun à méditer sur les enseignements de l'islam afin d'en apprécier les bienfaits. Il n'attend pas des gens une confiance aveugle en les enseignements de l'islam, mais plutôt qu'ils reconnaissent leur véracité grâce à ses preuves évidentes. Mais cela exige de chacun une approche impartiale et ouverte des enseignements de l'islam. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin ; j'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

De plus, comme Allah, l'Exalté, est le seul maître des cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix intérieure, Il décide seul qui l'obtient et qui l'ignore. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

Et il est clair qu'Allah, l'Exalté, n'accordera la paix de l'esprit qu'à ceux qui utilisent correctement les bénédictions qu'il leur a accordées.

Chapitre 3 Alee Imran, verset 103 :

« *Et accrochez-vous tous fermement au câble d'Allah et ne vous divisez pas. Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, lorsque vous étiez ennemis, qu'il a rapproché vos cœurs et que, par Sa grâce, vous êtes devenus frères. Et que vous étiez au bord du gouffre du Feu, il vous en a sauvés. Ainsi Allah vous expose clairement Ses versets, afin que vous soyez guidés.* »

Ce verset souligne également l'importance de privilégier le lien de foi sur tous les autres liens, tels que les liens du sang. Même si un musulman doit respecter les droits de ses relations avec autrui, notamment ses proches, le lien de foi doit néanmoins primer sur tous les autres. En agissant ainsi, les musulmans s'entraident dans les bonnes actions et se mettent en garde contre les mauvaises. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« *...Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à l'agression...* »

En revanche, lorsqu'on privilégie les relations matérielles au détriment de la foi, on tend inévitablement à soutenir autrui, notamment ses proches, par loyauté aveugle envers les mauvaises actions. Cela conduit à la propagation de la corruption et de la désunion parmi les musulmans.

De plus, comme l'indique le verset 103, l'adhésion des musulmans aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) élimine une autre source majeure de désunion : les barrières matérielles qui divisent les gens, telles que les castes, le tribalisme et les fraternités. Une société engluée dans ces barrières matérielles conduit inévitablement à la désunion. Or, la mise en pratique des enseignements de l'islam crée l'unité et l'égalité, car une personne n'est supérieure à une autre que par sa sincérité envers Allah, le Très-Haut. Cela implique d'utiliser correctement les bienfaits qui lui ont été accordés, conformément aux enseignements de l'islam. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Par conséquent, tous les autres critères d'évaluation du statut des personnes, tels que le sexe, l'origine ethnique et la classe sociale, n'ont aucune valeur et doivent être ignorés par les musulmans, sous peine de voir naître le racisme et la désunion au sein de la nation musulmane. Il est important de noter que, l'intention étant cachée aux autres, il est impossible

de juger les autres supérieurs aux autres sur la base de leurs actes et de s'abstenir de toute prétention quant au statut d'autrui ou au sien, car Allah, le Très-Haut, seul connaît les intentions, les paroles et les actes de chacun. Chapitre 53 An Najm, verset 32 :

« ...Ne vous prétendez donc pas purs ; Il connaît mieux que quiconque ceux qui le craignent. »

Il est important de noter que toutes les divergences entre musulmans ne sont pas condamnables. Une divergence condamnable est celle où des musulmans, individuellement ou en groupe, sont encouragés à éviter d'agir sincèrement selon les préceptes clairs et fondamentaux du Saint Coran, à la lumière des hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Les désaccords entre les savants bien guidés portent toujours sur des questions secondaires et non sur les préceptes fondamentaux de l'islam. Ils ne sont donc pas condamnables, car même les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont parfois été en désaccord de cette manière. Ces questions secondaires, lorsqu'elles sont abordées correctement, ne conduisent jamais à la désunion entre musulmans, car elles ne deviennent pas une source d'inimitié. En réalité, ce type de désaccord est source de miséricorde pour la nation, car il permet d'assouplir les préceptes de l'islam pour la communauté dans son ensemble. Si tous les savants bien guidés s'accordaient sur chaque question secondaire de l'islam, la pratique de l'islam pour la communauté dans son ensemble serait plus difficile, car les préceptes de l'islam seraient devenus extrêmement restrictifs.

Lorsque les musulmans adhèrent aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), ils peuvent remplir leur rôle de représentants d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 104 :

« *Et que de toi naisse une nation qui invite au bien... »*

Le bien mentionné pourrait faire référence aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), dont la mise en pratique apporte la paix de l'esprit dans les deux mondes. Afin d'apprécier les effets positifs du code de conduite islamique sur la vie individuelle et la société dans son ensemble, il est nécessaire d'étudier les enseignements islamiques avec un esprit ouvert, car ils ne peuvent être pleinement compris par eux-mêmes. En fait, ils peuvent facilement être mal interprétés et perçus comme barbares et déviants. Chapitre 34 Saba, verset 46 :

« *Je ne vous conseille qu'une chose : que vous vous teniez debout pour Allah, en couple et individuellement, puis que vous réfléchissiez. » Votre compagnon n'est point en folie. Il n'est pour vous qu'un avertisseur avant un châtiment sévère.*

Et chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin ; j'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Or, le bien et le mal mentionnés dans les principaux versets étudiés sont des choses que toute personne dotée de bon sens et de décence élémentaire reconnaît facilement comme étant bonnes ou mauvaises, comme l'importance d'éviter le mensonge et de traiter autrui avec respect. Chapitre 3 Ali Imran, verset 104 :

« Et qu'il surgisse de toi une nation qui appelle au bien, qui ordonne le bien et qui interdit le mal... »

Il est important de noter que ce rôle doit être rempli par la connaissance de l'islam et par un comportement correct, car une connaissance erronée et un mauvais comportement ne font qu'éloigner les gens de l'islam. Les musulmans doivent donc s'acquitter de leur devoir de représentants d'Allah, le Très-Haut, en étudiant et en mettant en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin que le monde extérieur puisse apprécier les véritables enseignements de l'islam en observant leur caractère et leur comportement islamiques. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 104 :

« ...et ceux-là seront ceux qui réussiront. »

Mais si les musulmans n'adoptent pas le caractère islamique, ils donneront une image erronée de l'islam au monde extérieur et, par conséquent, décourageront les non-musulmans et les autres musulmans de l'islam et de ses nombreux bienfaits. Représenter l'islam au monde extérieur étant un devoir pour tous les musulmans, ils seront tenus responsables de tout manquement à ce devoir dans les deux mondes.

Chapitre 3 Alee Imran, verset 104 :

« Et qu'il surgisse de toi une nation qui appelle au bien, qui ordonne le bien et qui interdit le mal... »

Il est important pour les musulmans de persévérer dans l'ordre du bien et l'interdiction du mal, conformément à la science islamique, avec douceur. Il faut éviter la fausse croyance selon laquelle, tant qu'ils obéissent à Allah, le Très-Haut, ils ne seront pas affectés par le comportement des personnes égarées. Une bonne pomme sera affectée par le comportement des autres, qu'il soit évident ou non. De même, le musulman qui manque à son devoir d'ordre du bien et d'interdiction du mal sera affecté par le mauvais comportement des autres, qu'il en soit conscient ou non. Même si la majorité de la société persiste dans le mal, il faut persister à conseiller ses proches, comme ses enfants, car c'est un devoir distinct pour tous les musulmans. Cela est indiqué dans un hadith du Sunan Abu Dawud, numéro 2928. Même si les conseils sont inefficaces, il faut persévérer dans

ce devoir avec douceur et conformément à la science islamique. Ordonner le bien et interdire le mal de manière erronée détournera le monde extérieur de la bonne direction, ce qui aura des conséquences négatives sur l'ensemble de la communauté.

Ce n'est qu'en accomplissant correctement son devoir de commander le bien et d'interdire le mal qu'on sera protégé des effets négatifs de la société dans les deux mondes. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

Et lorsqu'une communauté parmi eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtiment sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. »

Et chapitre 5 Al Ma'idah, verset 105 :

Ô vous qui croyez, vous êtes responsables de vos actes. Les égarés ne vous feront aucun mal, une fois que vous serez guidés. C'est vers Allah que vous retournez tous ; puis Il vous informera de ce que vous faisiez.

Mais celui qui ignore ce devoir devra faire face aux conséquences de son échec et risque fort d'être égaré par le mauvais comportement des autres.

Chapitre 3 Alee Imran, verset 104 :

« *Et qu'il surgisse de toi une nation qui appelle au bien, qui ordonne le bien et qui interdit le mal... »*

Il est important de noter que les termes arabes utilisés pour désigner le bien et le mal signifient en réalité ce que la communauté musulmane considère comme bien et mal, sans divergence d'interprétation. Le Saint Coran n'a pas utilisé les obligations pour représenter le bien, ni les péchés pour représenter le mal. Les règles déduites par le raisonnement indépendant des érudits bien guidés étant sujettes à différentes interprétations, elles ne doivent pas être utilisées comme préceptes pour recommander le bien et interdire le mal. Négliger ce principe conduit les musulmans à s'affronter sur des questions secondaires, sujettes à différentes interprétations et sans importance, tandis que les erreurs que la communauté musulmane considère comme mauvaises sont ignorées et perpétuées sans contrôle.

Allah, le Très-Haut, met ensuite en garde les musulmans contre la division en factions, à l'instar des gens du Livre avant eux, qui résulte directement de l'application d'autres principes que le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 : « Ali Imran », verset 105 :

« Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé après que les preuves évidentes leur furent parvenues... »

Cette désunion se produit lorsque les gens aspirent à des biens matériels, comme le leadership. Lorsqu'un groupe est uni, il ne peut avoir qu'un seul leader. Mais lorsque les gens aspirent à un leadership religieux, ils interprètent intentionnellement mal les enseignements divins et encouragent les autres à agir sur d'autres sources de connaissance religieuse afin de créer leur propre faction, qu'ils peuvent diriger. Il faut éviter de se comporter de la sorte, car cela ne mène qu'à des problèmes dans les deux mondes. Les biens matériels obtenus par ce comportement, comme le leadership, ne feront que devenir une source de stress pour eux, et ce qui les attend dans l'au-delà sera bien pire. D'ailleurs, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a mis en garde cette personne contre l'Enfer dans un hadith retrouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253. Ce châtiment ne fera qu'augmenter dans les deux mondes en fonction du nombre de personnes qu'une personne égare en interprétant intentionnellement mal les enseignements divins. Ceci est mis en garde dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. Chapitre 3 Ali Imran, verset 105 :

« ...Et ceux-là auront un grand châtiment. »

De plus, le musulman doit éviter de se laisser égarer par les autres en étudiant et en mettant en pratique les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il doit éviter de suivre aveuglément les autres, car cela conduit à l'égarement et à la désunion. En revanche, celui qui possède la connaissance de l'islam ne se laisse pas égarer par les autres et s'unit ainsi aux autres musulmans dans les bonnes œuvres et évite ce qui les divise.

Allah, le Très-Haut, décrit ensuite la fin de ceux qui adhèrent aux deux sources de guidance : le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et de ceux qui les rejettent. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 106 :

Le jour où certains visages deviendront blancs et d'autres noirs. Quant à ceux dont le visage deviendra noir, on leur dira : « Avez-vous mécré après avoir cru ? Goûtez donc au châtiment pour ce que vous avez mécré. »

Les visages blancs et noirs représentent la paix de l'esprit et du corps, ou son absence, conséquence directe de l'utilisation correcte des bénédictions accordées, conformément aux enseignements islamiques, ou de leur non-application. Comme indiqué précédemment, ceux qui ne concrétisent pas leur foi en l'islam en obéissant concrètement à Allah, le Très-Haut, courrent un grand danger de perdre la foi. En effet, la foi est comparable à une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance pour survivre. Tout comme une plante privée de nourriture, comme la lumière du soleil, ne fleurit pas et peut même mourir, la foi de celui qui ne la nourrit pas par des

actes d'obéissance ne fleurit pas et court un grave danger de mort. C'est la plus grande perte. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 106 :

« ... Quant à ceux dont le visage s'assombrit, [on leur dira] : « Avez-vous mécrû après avoir cru ? Goûtez donc au châtiment pour ce que vous mécruiez. »

Il faut éviter ce résultat en actualisant sa foi en l'islam. Cela implique d'utiliser correctement les bénédictions qui nous ont été accordées, conformément aux enseignements islamiques. Comme expliqué précédemment, cela conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 3 Ali Imran, verset 107 :

« Quant à ceux dont le visage pâlit, ils seront sous la miséricorde d'Allah. Ils y demeureront éternellement. »

Par révélation divine, Allah, le Très-Haut, nous éclaire sur les deux voies de ce monde. La première est la voie juste, qui consiste à utiliser correctement les bienfaits reçus, conformément aux enseignements de l'islam, et qui conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. La seconde voie consiste à mal utiliser les bienfaits reçus, ce qui empêche l'homme d'atteindre un état d'équilibre mental et physique, l'amène à égarer tout et tous dans sa vie et l'empêche de se préparer adéquatement

à sa responsabilité au Jour du Jugement. Chapitre 3, Ali Imran, verset 108 :

« *Voici les versets d'Allah. Nous vous les récitons avec intention... »*

Puisqu'Allah, le Très-Haut, est le seul à connaître toute chose, Lui seul peut offrir à l'humanité le code de conduite correct qui mène à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Lui seul peut leur apprendre à atteindre un état mental et physique équilibré et à bien organiser chaque chose dans leur vie, tout en se préparant adéquatement à leur responsabilité au Jour du Jugement. Chapitre 3 : Ali Imran, verset 108 :

« *...et Allah ne veut aucune injustice envers les mondes. »*

Tous les codes de conduite créés par l'homme ne mèneront jamais à ce résultat, par manque de connaissance, de prévoyance et d'expérience, et à cause de préjugés. Par conséquent, chacun doit accepter et appliquer le code de conduite islamique pour son propre bien, même s'il contredit ses désirs. Il doit se comporter comme un patient sage qui accepte et suit les conseils médicaux de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. De la même manière que ce patient sage atteindra une bonne santé mentale et physique, il en sera de même pour celui qui accepte et suit les enseignements de l'islam. Mais tout comme le patient imprudent qui rejette

les conseils de son médecin souffrira d'une mauvaise santé physique, celui qui rejette le code de conduite islamique souffrira d'une mauvaise santé mentale, même s'il possède des biens matériels, car il ne peut échapper au pouvoir et au contrôle d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 3 Ali Imran, verset 109 :

« *À Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et tout ce qui est sur la terre...* »

Personne n'échappera non plus à la responsabilité, ici-bas comme dans l'au-delà. En ce monde, affronter les conséquences de ses mauvais choix est souvent subtil, comme souffrir d'une mauvaise santé mentale, même en bénéficiant de biens matériels. Mais les conséquences de l'au-delà seront évidentes et claires. Chapitre 3, Ali Imran, verset 109 :

« *À Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et c'est à Allah que tout sera ramené.* »

En fin de compte, puisque toute la création appartient à Allah, le Très-Haut, et est sous son contrôle et sa juridiction, l'homme n'a d'autre choix que de se conformer à Ses lois. Tout comme un homme sera en difficulté s'il ne respecte pas les lois du gouvernement d'un pays, il sera en difficulté dans les deux mondes s'il ne respecte pas les lois du Maître de l'univers. On peut quitter un pays si ses lois ne lui conviennent pas, mais on ne peut

s'enfuir vers un endroit où les lois et la juridiction d'Allah, le Très-Haut, ne s'appliquent pas. On peut changer les lois de sa société, mais jamais celles d'Allah, le Très-Haut. De plus, tout comme un propriétaire fixe les règles de sa maison, même si d'autres personnes s'y opposent, de même, l'univers appartient à Allah, le Très-Haut, et donc, Lui seul en fixe les règles, que les gens les apprécient ou non. Il est donc de son devoir de s'y conformer, pour son propre bien. Celui qui comprend cela se conformera aux préceptes d'Allah, le Très-Haut, et s'efforcera de Lui obéir en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). On peut soit s'efforcer d'apprendre la sagesse des commandements et des interdictions d'Allah, le Très-Haut, afin de comprendre leurs bienfaits pour soi et pour la société en général, et comment ils conduisent à la paix du corps et de l'esprit dans les deux mondes, soit se livrer à ses passions et rejeter les enseignements de l'islam. Mais celui qui ne se conforme pas aux préceptes de l'islam doit se préparer à assumer les conséquences de ses choix dans les deux mondes, et aucune objection, protestation ou plainte ne le sauvera. Chapitre 18 Al Kahf, verset 29 :

« Et dis : « La vérité vient de ton Seigneur. Que celui qui veut croire donc ; et que celui qui veut mécroire. » Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les murs les entoureront. Et s'ils implorent le secours, ils seront secourus par une eau semblable à une huile trouble qui leur brûle le visage. Quelle mauvaise boisson, et quel mauvais repos ! »

Plus de 500 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

500+ FREE English Books & Audiobooks / اردو کتب / كتب عربية / Buku Melayu / বাংলা বই / Libros En Español / Livres En Français / Libri Italiani / Deutsche Bücher / Livros Portugueses:

<https://shaykhpod.com/books/>

Backup Sites for eBooks: <https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>
<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>
<https://shaykhpod.weebly.com>
<https://archive.org/details/@shaykhpod>

YouTube: <https://www.youtube.com/@ShaykhPod/playlists>

AudioBooks, Blogs, Infographics & Podcasts: <https://shaykhpod.com/>

Autres médias ShaykhPod

Blogs quotidiens : www.ShaykhPod.com/Blogs
Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>
Photos : <https://shaykhpod.com/pics>
Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts>
PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman>
PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid>
Podcasts en ourdou : <https://shaykhpod.com/urdu-podcasts>
Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

Site de sauvegarde pour les livres électroniques/ livres audio :
<https://archive.org/details/@shaykhpod>

